

# **AIST La Prévention Active**

Association Interprofessionnelle de Santé au Travail

Siege social : 1, rue des Frères Lumière ZI du Brézet  
63100 CLERMONT-FERRAND

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2018

**SAS WOLFF & ASSOCIES**

Siège social : 19 Boulevard Berthelot, 63400 CHAMALIERES

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Riom

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

A l'Assemblée Générale de l'Association AIST La Prévention Active,

### **I - Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'AIST La Prévention Active relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

### **II - Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III - Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Le paragraphe 2.5.2.2 de l'annexe des comptes annuels indique les méthodes retenues pour l'évaluation de la provision pour engagements de retraite et avantages assimilés. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues et décrites dans le paragraphe de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **IV - Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux adhérents.**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

#### **VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chamalières, le 27 mai 2019

Le commissaire aux comptes

---

Renaud MALET

---



## Association AIST

\* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2017	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires	333 386	258 457	74 928	98 312
	Immobilisations corporelles	Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours	62 000		62 000	
		Avances et acomptes				
	<b>TOTAL</b>	<b>395 386</b>	<b>258 457</b>	<b>136 928</b>	<b>98 312</b>	
	Immobilisations corporelles	Terrains	314 672		314 672	327 630
		Constructions	6 595 100	3 340 109	3 254 990	2 626 716
Inst.techniques, mat.out.industriels		987 416	819 768	167 648	219 043	
Autres immobilisations corporelles		955 713	713 874	241 839	279 983	
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles en cours		233 690		233 690	694 052	
<b>TOTAL</b>	<b>9 086 593</b>	<b>4 873 752</b>	<b>4 212 840</b>	<b>4 147 426</b>		
Immobilisations financières et	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	482 098		482 098	461 537	
Autres immobilisations financières	14 711		14 711	12 971		
<b>TOTAL</b>	<b>496 810</b>		<b>496 810</b>	<b>474 508</b>		
<b>Total I</b>		<b>9 978 789</b>	<b>5 132 210</b>	<b>4 846 579</b>	<b>4 720 248</b>	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
	Créances et	Marchandises				
		Avances et acomptes versés sur commande				1 078
	Divers	Créances usagers et comptes rattachés	687 835	175 378	512 456	361 347
		Autres créances	563 965	11 427	552 538	529 990
<b>TOTAL</b>	<b>1 251 800</b>	<b>186 806</b>	<b>1 064 994</b>	<b>891 337</b>		
Divers	Autres titres					
	Valeurs mobilières de placement	400 000		400 000	400 000	
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	2 411 758		2 411 758	1 830 892	
Charges constatées d'avance (4)	58 977		58 977	40 535		
<b>Total II</b>	<b>4 122 536</b>	<b>186 806</b>	<b>3 935 730</b>	<b>3 163 843</b>		
Charges à répartir sur plusieurs exercices III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>		<b>14 101 325</b>	<b>5 319 016</b>	<b>8 782 309</b>	<b>7 884 091</b>	
Renvois	(1) Dont droit au bail					
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			496 810	27 646	
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents					
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle					
	Dons en nature restant à vendre					
	Autres					

## Association AIST

\* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables) Ecart de réévaluation Réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice	2 614 816 674 483	3 038 402 -423 586
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise Apports Legs et donations Résultats sous contrôle de tiers financeurs Ecart de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme Provisions réglementées Droit des propriétaires (commodat)		
<b>Total I</b>		<b>3 289 299</b>	<b>2 614 816</b>
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques Provisions pour charges	615 350	590 243
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
<b>Total II</b>		<b>615 350</b>	<b>590 243</b>
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 714 124	1 555 421
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	370 613	284 118
	Dettes fiscales et sociales	2 685 597	2 532 006
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	48 000	91 367
	Autres dettes	22 051	110 820
	Instrument de trésorerie Produits constatés d'avance	37 274	105 298
<b>Total III</b>		<b>4 877 660</b>	<b>4 679 032</b>
Écart de conversion passif IV			
<b>Total du passif (I+II+III+IV)</b>		<b>8 782 309</b>	<b>7 884 091</b>
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an	1 526 136	618 845
	Dettes sauf (1) à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs	3 351 524	4 060 186
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

## Association AIST

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018  
 Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017

\* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent	
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises			
	Production vendue : Biens			
	Services liés à des financements réglementaires			
	Autres services	14 509 772	13 356 674	
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	<b>14 509 772</b>	<b>13 356 674</b>	
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Produits nets partiels sur opérations à long terme			
	Cotisations			
	Dons			
	Legs et donations			
	Subventions d'exploitation			
	Produits liés à des financements réglementaires			
Ventes de dons en nature				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	899 348	648 595		
Autres produits	15	453		
<b>Total des produits d'exploitation I</b>		<b>15 409 137</b>	<b>14 005 724</b>	
Charges d'exploitation	Marchandises Achats			
	Variation de stocks			
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats	193 883	175 659
		Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	1 654 735	1 581 415	
	Impôts, taxes et versements assimilés	400 848	373 496	
	Salaires et traitements	8 051 901	7 841 241	
	Charges sociales	3 609 355	3 568 794	
		• sur immobilisations amortissements	470 721	405 912
	Dotations d'exploitation	provisions		
		• sur actif circulant : provisions	128 390	47 380
		• pour risques et charges : provisions	615 350	590 243
	Subventions accordées par l'association			
Autres charges	37 632	44 565		
<b>Total des charges d'exploitation II</b>		<b>15 162 819</b>	<b>14 628 709</b>	
<b>Résultat d'exploitation (I-II)</b>		<b>246 318</b>	<b>-622 985</b>	
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III			
	Déficits ou excédents transférés IV			
Produits financiers	Produits financiers de participations			
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés			
	Reprises sur provisions, transferts de charges			
	Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	69 566	76 114		
<b>Total des produits financiers V</b>		<b>69 566</b>	<b>76 114</b>	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			
	Intérêts et charges assimilées	20 683	20 917	
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total des charges financières VI</b>		<b>20 683</b>	<b>20 917</b>	
<b>Résultat financier (V-VI)</b>		<b>48 882</b>	<b>55 197</b>	
<b>Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)</b>		<b>295 201</b>	<b>-567 788</b>	
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier		12 970	

## Association AIST

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018  
 Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017  
 \* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 913	5 119
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	373 724	125 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels VII</b>	<b>380 637</b>	<b>130 119</b>
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	40 506	99 800
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	159 926	135 203
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles VIII</b>	<b>200 433</b>	<b>235 003</b>
<b>Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		<b>180 204</b>	<b>-104 883</b>
Participation des salariés aux résultats	IX		
Impôts sur les sociétés	X	-199 077	-249 086
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	XI		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	XII		
Total des produits	(I+III+V+VII+XI) XIII	15 859 342	14 211 958
Total des charges	(II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	15 184 859	14 635 544
<b>Excédent ou déficit (XIII-XIV)</b>		<b>674 483</b>	<b>-423 586</b>
<b>Évaluation des contributions volontaires en nature</b>			
<b>Produits</b>			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
<b>Charges</b>			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		